

La motion votée

La Fédération Socialiste du Pas-de-Calais considère que le groupe socialiste au Parlement a décidé à l'unanimité de mettre sur pied, d'accord avec les groupes de gauche, un programme commun d'équilibre budgétaire et d'assainissement financier ;

« Déclare que le Parti Socialiste doit faire tous ses efforts, sans exception s'il le faut, la participation ministérielle, pour assurer la réalisation de ce programme et sauver le pays ;

« Donne mandat à ses délégués au Congrès National de rechercher avec les représentants des autres Fédérations les conditions dans lesquelles cette participation sera organisée ;

« Ces conditions devront comporter notamment, l'assurance de l'exécution fidèle du programme financier commun, la désignation des ministres par le Parti lui-même ; le retrait des ministres du cabinet le jour où le Parti décidera ;

« La Fédération renouvelle son désir de voir, à la Chambre, les élus pratiquer l'unité de vote ;

Désignation des délégués

Le Congrès désigne ensuite les délégués qui représenteront la Fédération au Congrès de Paris, dimanche prochain 10 janvier. Pour la participation limitée, c'est-à-dire pour défendre la motion Evrard : RAOUX, EVRARD, député et ROSS, de Calais.

Pour la participation en majorité, c'est-à-dire pour défendre la motion Lebas-Faure : M. BISSÉLIN de Valenciennes et M. BISSÉLIN de Valenciennes.

En fin de séance, VIGNON fait approuver à l'unanimité sa façon de faire dans le procès politique intenté à Dupont.

Le congrès de la Fédération de la Seine

La Fédération de la Seine s'est réunie à la mairie du 12^e arrondissement le dimanche 4 janvier. Les délégués des sections de Paris, de la Seine et de la Seine-et-Oise étaient présents à la séance du matin.

Léon OSMIN, secrétaire de la Fédération, déclare que l'assemblée allait discuter sur la principale question posée par la motion de M. Evrard, à savoir : la participation ministérielle. Il annonce qu'une nouvelle réunion aura lieu le 8 janvier, rue Charot, au cours de laquelle les délégués prendront en considération la question de la participation des membres du Parti aux pouvoirs publics.

THOMAS et MAURANGE parlent en faveur de la participation. M. ZYROMSKI déclare qu'il est favorable à la doctrine socialiste et se solidarise avec les autres partis politiques. Il y a à l'heure actuelle une certaine unité de vue.

L'orateur assure qu'il est très clairement adversaire de la politique du Cartel et qu'il est favorable à la participation ministérielle et contre les gouvernements de coalition. Il veut et demande un gouvernement socialiste avec prépondérance numérique, pour réaliser le programme du Parti Socialiste.

DROUOT soutient que la participation c'est le bon sens et la raison, sinon pour aujourd'hui, sûrement dans l'avenir. Léon OSMIN fait remarquer qu'on oublie la charte du Parti et que la collaboration n'a rien de nouveau pour la classe ouvrière. Le monde du travail ne veut pas de la participation.

Il y a eu ensuite dix-neuf autres inscrits sur la question de la participation, mais on croit savoir que le siège de l'assemblée de la Fédération de la Seine du Parti Socialiste S. F. I. O. est déjà fait ; on sait que sur cent cinquante délégués il y a les trois cinquièmes contre la participation c'est-à-dire environ 155 mandats, contre les deux cinquièmes, c'est-à-dire 105 mandats pour la participation.

LE TROUQUER se déclare l'adversaire de la participation. « Si nous prenons le pouvoir, s'écrie-t-il, nous le garderons en entier, et nous nous dresserons contre le Sénat, s'il est le contraire. »

WALTZ, dit qu'à la suite du Congrès du 10 janvier, la discipline devra être observée parmi les membres du Parti et que la décision prise, la 12^e fois, sera définitive.

BRACKE soutient la même thèse que Le Trouquer et est d'avis que le Parti Socialiste doit prendre le pouvoir tout entier et se former un gouvernement d'union nationale, nous pourrions aller chercher des collaborateurs dans les partis d'extrême-gauche.

Maurice MAURIN est également partisan de la prise totale du pouvoir.

La Fédération de l'Aisne se prononce pour un gouvernement entièrement socialiste

Le Congrès de la Fédération de l'Aisne du Parti Socialiste s'est tenu hier, dimanche, à Laon, sous la présidence de Roger, conseiller municipal de Laon ; secrétaire, Monlaux.

Dans la matinée, on procéda à la vérification des mandats, à la lecture du compte rendu de la réunion financière et du rapport du secrétaire général Barthel.

GUERNUT et RINGUIER, ancien député socialiste de l'Aisne, assistaient au Congrès. L'après-midi, on procéda à la lecture de la question de la participation ministérielle.

Après intervention de Guernut et de Ringuié pour la motion Renaudel ; Degrais et Maqua, pour la motion Paul Faure ; Coon et Degrais, pour la motion Ziromski, le vote a donné les résultats suivants : 9 voix à la motion Renaudel, qui préconise la participation des socialistes au pouvoir ; 8 voix à la motion Paul Faure, qui se prononce contre la participation ; 10 voix à la motion Ziromski, motion de l'extrême gauche du Parti et qui se prononce à la fois contre la participation et contre la participation ministérielle pour un gouvernement complètement socialiste.

En fin de séance, le bureau fédéral a été ainsi renouvelé : Secrétaire général : Vernal ; Trésorier : Monlaux ; secrétaire-adjoint : Laboude ; secrétaire-adjoint : Guillaud ; secrétaire-adjoint : Laboude.

Les délégués du Congrès national seront les citoyens Maqua et Teller ; suppléants : Coon et

Il faut que le change se stabilise

Une lettre des marchands de soie de Lyon aux ministres

L'Union des marchands de soie de Lyon vient d'écrire, par l'entremise de son président, M. Henry Moral-Journel, aux ministres du Commerce et des Finances, une lettre dans laquelle on lit :

« Nous avons télégraphié, la semaine dernière, au président du Conseil pour l'avertir que nous étions menacés de ne pouvoir importer autrement qu'en livres sterling les soies d'Extrême-Orient qui représentent 82 % de la production totale. En effet, cette importation se règle par traites documentaires, à quatre mois de l'arrivée de la marchandise en France. En conséquence, le banquier d'Extrême-Orient qui escompte cette traite se trouve, en réalité, acheter du franc à six mois.

« Dans la situation actuelle, cette opération présente des risques que le banquier peut, du jour au lendemain, ne plus vouloir courir, comme cela s'est déjà passé en février 1926. Dans ce cas, l'importation de la soie se trouverait contrainte d'acheter dans une monnaie stable, en fait en livres sterling, et d'assumer lui-même ou d'imposer aux fabricants français le risque de change que le banquier ne veut plus couvrir. Etant donné que la valeur de la soie (à 500 fr. par kilo), est en fait de 100 millions de francs, ce qui entraînerait forcément une réduction considérable des importations au détriment de l'industrie française de la soierie ; en même temps, les achats par doses massives de livres sterling auxquels seraient contraints nos importateurs, auraient des conséquences regrettables sur le change. Sous peine de voir ruiner l'organisation qui fournit la matière première aux fabriques de soieries, organisation aux bénéfices de laquelle l'Etat est largement intéressé, il est urgent que le change se stabilise pour rétablir la confiance.

« On a appris que, récemment, le meurtrier avait essayé de se procurer, chez un pharmacien, un poison violent, sous prétexte de soigner le sale d'un chien qui, d'ailleurs, n'était nullement atteint de cette maladie. Déjà, sans doute, songerait-il à commettre son crime. Ruiné par ses folles dépenses, Alain Desbeuvalis n'a-t-il voulu hériter de la jolie propriété que possédait sa mère, ou bien feint-il de croire que, comme il le dit, il a voulu mettre fin au supplice de la démente ? C'est ce que les magistrats, vont rechercher.

« Un cultivateur de Sémur, dans les environs d'Avignon, Paul Chazot, 32 ans, alcoolique invétéré, rentrait en état d'ivresse chez sa vieille mère, avec laquelle il habitait. Il se mit à invectiver la pauvre vieille ; puis sa fureur augmenta, et il s'arma d'un fusil de chasse et tira sur sa mère à bout portant lui fracassant le visage et la tuant sur le coup.

« Son crime accompli, la brute alla tranquillement se coucher. C'est dans son lit qu'il fut arrêté par la gendarmerie.

« Un malfaiteur tue par un agent. Un coiffeur, René Grasin, 29 ans, et quatre individus, rencontrèrent l'autre nuit vers 11 h. 30, dans un café de Tours, un nommé Souville auquel ils cherchaient dispute. Le patron du café les jeta dehors. Les malfaiteurs attendirent dans la rue la sortie de Souville.

« Lorsque celui-ci parut, Grasin tira dans sa direction sept coups de revolver, sans l'atteindre. Deux agents de police se mirent à la poursuite des cinq malfaiteurs et parvinrent à les rejoindre. Au moment où ils venaient de capturer deux d'entre eux, Grasin s'approcha des agents et braqua son revolver sur l'agent Girard.

« Celui-ci croyant sa vie menacée, tira sur Grasin et l'abattit d'un coup de revolver.

« La reine mère d'Italie est mourante. Suivant des nouvelles reçues de Bordighera, la reine mère d'Italie a perdu connaissance. Les médecins craignent une issue fatale probable.

« L'Espagne a invité le maréchal Pétain à venir à Madrid... Une note communiquée à la presse espagnole déclare sans fondement la nouvelle publiée par certains journaux, selon laquelle le maréchal Pétain viendrait prochainement à Madrid.

« Le roi de Perse sera couronné le 22 mars. Le fils du nouveau shah de Perse a été proclamé prince royal. Les cérémonies ou couronnement du roi Pahlavi sont reportées de février au 22 mars, de crainte que les mauvais temps n'empêchent les fêtes et les réjouissances publiques.

« La comédie russe. Le bureau politique a été au cours de sa première séance, le nouveau Comité central du parti communiste de l'U. R. S. S.

« Le comité central russe. MM. Boukharine, Vorochilof, Zinovief, Molotov, Rykof, Staline, Tomsky et Trozki ont été nommés membres ; MM. Rudolfov, Dzerjinski, Pétrowski, Ouglanof et Kamenef, suppléants. MM. Staline, Molotov, Ouglanof, Kasior et Evdokimof forment le secrétariat général.

« L'académie italienne. On précise que l'Académie royale d'Italie dont le Conseil vient de décider la création, comprendra six membres auxquels une indemnité spéciale sera allouée et dont le rang sera égal à celui des membres du Parlement.

« M. Tomazo, directeur des pompes funèbres à Cherbourg a reçu en effet, un télégramme signé Alain Desbeuvalis, lui demandant de se rendre à Valenciennes pour une inhumation. Arrivé dans cette ville, M. Tomazo fut bien surpris en apprenant que son client était à la maison d'arrêt. Autorisé à se rendre auprès du prisonnier, il recut de ce dernier, les recommandations suivantes : « Vous ferez prendre à Pont-Ailly le corps de mon père, vous le porterez, dans un cercueil aussi beau que possible, chez ma femme, aux Picux. Vous ferez faire un enterrement de première classe. Engagez tous les frais nécessaires ; vous serez payé. »

SÉRIE ROUGE

UN BANDIT DE QUATORZE ANS ASSASSINA TROIS PERSONNES. La police canadienne vient de procéder à l'arrestation d'un adolescent de 14 ans, qui a avoué être l'auteur de trois crimes, pour lesquels les coupables n'avaient pu être retrouvés.

COMMENT LE PARRICIDE DESBEUVALIS EXPLIQUE SON CRIME. « J'ai la conscience tranquille ; si j'ai tué ma mère, c'est que j'ai voulu abrégé ses souffrances morales. »

UN VIEIL INSTITUTEUR, VICTIME D'UN DRAME MYSTÉRIEUX. Samedi, à 18 h. 46, après le passage du train-omnibus Paris-Cherbourg, on a découvert sur la voie montante, à 800 mètres de la gare de Moulit, près de Caen, un homme qui appelait au secours.

6 MORTS ET 353 BLESSÉS, BILAN DU REVEILLON DE ST-SYLVESTRE A BERLIN. La nuit de l'an nouveau a été très bruyante à Berlin et a été marquée par de nombreuses bagarres. 450 personnes furent conduites au poste pendant la nuit de la Saint-Sylvestre. 37 arrestations furent maintenues.

UN ALCOOLIQUE FUSILLA SA VIEILLE MÈRE. Un cultivateur de Sémur, dans les environs d'Avignon, Paul Chazot, 32 ans, alcoolique invétéré, rentrait en état d'ivresse chez sa vieille mère, avec laquelle il habitait. Il se mit à invectiver la pauvre vieille ; puis sa fureur augmenta, et il s'arma d'un fusil de chasse et tira sur sa mère à bout portant lui fracassant le visage et la tuant sur le coup.

UN MALFAITEUR TUE PAR UN AGENT. Un coiffeur, René Grasin, 29 ans, et quatre individus, rencontrèrent l'autre nuit vers 11 h. 30, dans un café de Tours, un nommé Souville auquel ils cherchaient dispute. Le patron du café les jeta dehors. Les malfaiteurs attendirent dans la rue la sortie de Souville.

LA REINE MÈRE D'ITALIE EST MOURANTE. Suivant des nouvelles reçues de Bordighera, la reine mère d'Italie a perdu connaissance. Les médecins craignent une issue fatale probable.

L'ESPAGNE A INVITÉ LE MARÉCHAL PÉTAÏN À VENIR À MADRID... Une note communiquée à la presse espagnole déclare sans fondement la nouvelle publiée par certains journaux, selon laquelle le maréchal Pétain viendrait prochainement à Madrid.

LE ROI DE PERSE SERA COURONNÉ LE 22 MARS. Le fils du nouveau shah de Perse a été proclamé prince royal. Les cérémonies ou couronnement du roi Pahlavi sont reportées de février au 22 mars, de crainte que les mauvais temps n'empêchent les fêtes et les réjouissances publiques.

LE COMITÉ CENTRAL COMMUNISTE RUSSE. Le bureau politique a été au cours de sa première séance, le nouveau Comité central du parti communiste de l'U. R. S. S.

LE MORT DU GÉNÉRAL AMÉRICAIN HART. Le général Hart est mort à l'hôpital de Philadelphie. Il fut pendant la grande guerre surintendant de l'armée américaine et après l'armistice, chef de la base de Saint-Nazaire. Il était officier de la Légion d'honneur.

L'EMPRUNT GAGÉ SUR LES CHEMINS DE FER DU REICH. D'après un télégramme de Washington à la « Chicago Tribune », l'emprunt gagé sur les chemins de fer allemands serait lancé à New-York et tout porte à croire qu'il sera immédiatement couvert.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAÏ. Canton de Carnières. — Inscrits, 834 ; votants, 634. Collège socialiste, maire, 2.738 voix ; Gilbert Declercq, communiste, adjoint au maire d'Halluin 906 voix ; Edmond Dufrenoy, réactionnaire, communiste, à Saint-Hilaire-Cambrai, 2.610 voix. Il y a ballottage.

LES CONVERSATIONS VONT RAPPRENDRE AVEC LA FRANCE. On mande de Washington : Avec l'arrivée du nouvel ambassadeur de France à Washington, les conversations vont reprendre et on manifeste ici la plus vive satisfaction.

CONTRE TOUTE AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le Comité de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitué par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

L'affaire des faux billets français

Un coup d'Etat royaliste préparé en Autriche

On annonce de Vienne que l'arrestation de Gaspar Kovacs, l'un des principaux complices des Hongrois arrêtés en Hollande, pour l'affaire des faux billets de banque français, aurait amené la saisie d'importants papiers politiques.

Gaspar Kovacs était valet de chambre du prince Louis Waiselgratz, ancien ministre de l'empereur Charles et c'est à son nom qu'avait été établi le faux passeport de l'ex-souverain lors de sa première tentative de restauration en Hongrie.

Le journal socialiste viennois « Arbeiter Zeitung » a pu se procurer de son côté que l'émission de faux billets français était destinée à préparer un coup d'Etat royaliste et le rétablissement d'une dictature fasciste sous l'archiduc Albert, le jour de Noël.

Le général Heathy était en courant et se serait retiré, moyennant le titre de duc. Le ministre de la Guerre, le comte Czaky, beau-frère du principal inculpé, le colonel Jankovics, assumait le commandement de l'armée qu'il aurait renforcée des vingt mille anciens officiers répartis dans les divers services publics.

LES CONVERSATIONS VONT RAPPRENDRE AVEC LA FRANCE. On mande de Washington : Avec l'arrivée du nouvel ambassadeur de France à Washington, les conversations vont reprendre et on manifeste ici la plus vive satisfaction.

CONTRE TOUTE AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le Comité de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitué par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

DISCOURS MINISTERIELS

DE M. RENOULT A HYERES

M. Henri Renault a présidé hier la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants d'Hyères morts au champ d'honneur à la suite de la guerre. Il a prononcé un discours disant notamment : « Le monument le plus splendide que nous puissions élever à nos héros, c'est celui qui se dressera dans nos cœurs quand nous y aurons scellé la ferme volonté de maintenir dans les voies de la paix le développement des forces destinées à servir l'humanité. »

Le ministre rappela l'œuvre de MM. Herriot, Painlevé et Briand, en faveur de la Paix. Il continua par ces mots : « Lorsque nous serons revenus à de saines finances et que, par des conférences bien conduites, nous aurons su activer les échanges entre les producteurs de tous les pays, alors seulement, nous aurons couronné notre œuvre de paix et mérité des titres nouveaux à la reconnaissance du monde civilisé. »

DE M. CHAUTEMPS A ANNECY. M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, dont le père, M. Emile Chautemps, représenta pendant de longues années la Haute-Savoie au Parlement, et dont l'un des frères, M. Félix Chautemps, mort au champ d'honneur, fut élu député de ce département, était hier l'hôte de la ville d'Annecy.

Les groupements républicains avaient organisé en son honneur une cérémonie qui a débuté dans la matinée par une réception à l'Hôtel de Ville, s'est terminée à midi par un grand banquet démocratique.

« L'issue du banquet, des discours ont été prononcés par le préfet, le maire, M. Fernand David et M. Camille Chautemps. M. le Préfet a dit que les controverses de la République, dans la mesure où elles ont permis une impression passagère de désunion et d'impuissance, elle a toujours su se ressaisir sous la pression d'une opinion publique éclairée et généreuse, à faire face à ses difficultés politiques, à ses groupes sortant du cadre de la légalité, à braver la violence et la désordre et à pousser les citoyens à s'unir les uns contre les autres, le devoir du Gouvernement sera d'appliquer les lois avec fermeté et de maintenir, au besoin par la force, l'ordre et la paix publique. »

« Le salut de notre pays dépend de notre énergie à résoudre l'énigme de la République, pour éviter le recours à l'union et d'ailleurs, mais impossible, aux emprunts, à décharger le Trésor par un amortissement progressif d'une partie de la dette flottante, à régler les dettes intermédiaires et à poursuivre une politique budgétaire d'équilibre. Pour atteindre ce but, il faudra un Gouvernement volontaire résolu et un grand esprit de conciliation. »

CONTRE TOUTE AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES. Le Comité de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitué par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

« Monsieur le Ministre, Les mandats de l'Union Syndicale des Entrepreneurs, constitués par le Syndicat du Bâtiment de l'arrondissement de Valenciennes, nous communique la lettre suivante qui a été adressée au Ministre des Finances :

TROINETTE

— Eh bien ! non... j'admets qu'elle soit vraie... toujours est-il qu'elle semble prouver que mon frère a prémédité son crime... ce crime qu'il n'a pas commis... En établissant qu'il a rencontré la victime quelques instants avant le crime, elle donne une valeur plus grande aux autres et, plus elle est affirmée, plus la culpabilité de mon frère semble démontrée... Mais est-il bien vrai que vous ne conserviez aucun doute ? Je vous en prie... — et elle s'agenouilla devant lui. — interrogez votre conscience... songez que vous tenez, vous vous malais la vie d'un homme... une honnête femme... Mon Dieu ! qui puis-je être moi ! je ne sais pas comment vous toucher... mais je vous en supplie, ne perdez pas mon frère...

— Eh bien ! non... j'admets qu'elle soit vraie... toujours est-il qu'elle semble prouver que mon frère a prémédité son crime... ce crime qu'il n'a pas commis... En établissant qu'il a rencontré la victime quelques instants avant le crime, elle donne une valeur plus grande aux autres et, plus elle est affirmée, plus la culpabilité de mon frère semble démontrée... Mais est-il bien vrai que vous ne conserviez aucun doute ? Je vous en prie... — et elle s'agenouilla devant lui. — interrogez votre conscience... songez que vous tenez, vous vous malais la vie d'un homme... une honnête femme... Mon Dieu ! qui puis-je être moi ! je ne sais pas comment vous toucher... mais je vous en supplie, ne perdez pas mon frère...

— Eh bien ! non... j'admets qu'elle soit vraie... toujours est-il qu'elle semble prouver que mon frère a prémédité son crime... ce crime qu'il n'a pas commis... En établissant qu'il a rencontré la victime quelques instants avant le crime, elle donne une valeur plus grande aux autres et, plus elle est affirmée, plus la culpabilité de mon frère semble démontrée... Mais est-il bien vrai que vous ne conserviez aucun doute ? Je vous en prie... — et elle s'agenouilla devant lui. — interrogez votre conscience... songez que vous tenez, vous vous malais la vie d'un homme... une honnête femme... Mon Dieu ! qui puis-je être moi ! je ne sais pas comment vous toucher... mais je vous en supplie, ne perdez pas mon frère...

mandé pas mieux... A ma place, comment arrangeriez-vous ma déposition ? — Le sais-je ? — Et moi donc, comment voulez-vous que je le sache ?... Il faut prendre un peu d'énergie, ma petite, et pour : uver votre frère, si vous voulez que je vous aide, il faut m'aider vous-même ; je ne puis pourtant pas dire maintenant que je n'ai rencontré personne... — Non, mais... — Parlez.

— Eh bien ! dites, par exemple, que vous n'êtes pas sûr de l'heure... que c'était peut-être plus tôt ou plus tard, que dans le premier moment il vous avait semblé reconnaître l'accusé, mais qu'en vérité vous ne pouvez rien affirmer non plus que sur la personne de la victime ; je doute si le lieu de l'affirmation positive, voilà tout ce que je vous demande et je vous serais si reconnaissant... — Marinez réfléchissant.

— Il faut mettre de l'ordre dans tout cela... Je vous l'ai dit, je n'ai pas envie de me faire pincer pour faux témoignage... c'est trop dangereux ; par conséquent, il faut bien convenir de nos petites affaires... — Vous consentez donc ?... oh ! comme je vous aimerais ! — Minute ! voyons d'abord si c'est possible. Quant à l'heure, pas moyen de revenir là-dessus... j'ai été trop affirmatif, aussi pour la victime dont on m'a fait reconnaître le portrait au milieu de vingt autres... Résolez donc votre frère que je puis d'oir pas suffisamment examinés... Tenez, on ne m'a pas interrogé sur son costume... je sais qu'il avait un veston d'étoffe brune... avez-vous d'autres détails ? — Oui, il avait un pantalon de toile gris...

— Et moi donc, comment voulez-vous que je le sache ?... Il faut prendre un peu d'énergie, ma petite, et pour : uver votre frère, si vous voulez que je vous aide, il faut m'aider vous-même ; je ne puis pourtant pas dire maintenant que je n'ai rencontré personne... — Non, mais... — Parlez.

ne porte jamais de canot, avait ce soir-là, un énorme bâton... Trotinette écrivait toute ravie du revirement de ce brave homme, qui maintenant prenait le parti de son frère... — Quelle bonne inspiration elle avait eue de jeter le trouble dans l'esprit des jurés ; l'avocat fer... le reste... — Ça suffit comme ça, dit Marinez. Donnez-moi ça que je voie si je puis bien lire... la jolie écriture !... Si vous étiez bien gentille, vous mettriez au bas votre joli petit nom de Trotinette... — Vous le connaissez donc ? s'écria Claire surprise.

— Oui, je l'ai entendu prononcer par votre frère. — Claire ne fit pas d'objection et gentiment signa Trotinette. — Il reut encore le billet que Trotinette avait écrit sous sa dictée ; puis, avec un geste de résolution : — Tant pis pour elle, murmura-t-elle. Pié serait bêtise ! Et il serra soigneusement le papier dans un tiroir.

— Ses regards tombèrent alors sur le cadavre qu'il avait retourné et il le mit de nouveau en vue. — C'était une adorable tête d'enfant, mutin et volontaire, aux cheveux d'un blond rose retombant sur ses épaules. — Il le contempla longuement. — Puis ces mots à peine perceptibles s'échappèrent de ses lèvres : — Pour toi, je brûlerais Paris... — IX

Le jour du jugement était arrivé. En somme, c'était là une affaire assez

devant le tribunal sans une faute, vous pouvez en être sûrs, est-ce tout ce que vous aviez à me demander ?... Mon Dieu, ajouta-t-il en riant, pendant que vous y êtes !

Trotinette lui tendit ses deux mains : — Voulez-vous dit-elle me permettre de vous embrasser ? — Un éclair singulier passa dans les yeux de Marinez. On eût dit que cette offre lui causât une impression pénible. — On n'embrasse pas les vieux comme moi, dit-il, une bonne poignée de main suffit, allez, ma petite, bonne chance... Un instant après, Trotinette, toute rassemblée, quittait la rue Vieille-du-Temple. Marinez était resté seul un instant ; il se tint immobile, comme réfléchissant à ce qui venait de se passer.

Il reut encore le billet que Trotinette avait écrit sous sa dictée ; puis, avec un geste de résolution : — Tant pis pour elle, murmura-t-elle. Pié serait bêtise ! Et il serra soigneusement le papier dans un tiroir. Ses regards tombèrent alors sur le cadavre qu'il avait retourné et il le mit de nouveau en vue. — C'était une adorable tête d'enfant, mutin et volontaire, aux cheveux d'un blond rose retombant sur ses épaules. — Il le contempla longuement. — Puis ces mots à peine perceptibles s'échappèrent de ses lèvres : — Pour toi, je brûlerais Paris... — IX

Le jour du jugement était arrivé. En somme, c'était là une affaire assez

banale et dont le Tout-Paris s'était désintéressé dès les premiers jours. Le reporter Lemblin lui-même, qui, au début, avait paru s'en préoccuper singulièrement, avait tout à coup fait le silence autour du mystère du passage du Caïre, titre ronflant qui ne repassait plus que rarement à la rubrique des faits divers.

De quoi s'agissait-il, après tout ? d'un crime banal autour duquel passion était tout à fait étrangère, un acte de brutalité accompli par un ivrogne que personne ne connaissait et à qui personne ne s'intéressait.

La personnalité de l'avocat choisit par Victor Verdier ne contribua pas à relever l'éclat de sa cause. Il avait fait appel à un jeune homme rencontré par lui dans une société d'artistes et qui, bien qu'inscrit au barreau, était peut-être plutôt poète qu'avocat.

Aussi la victime avait été bien vite oubliée. Gérard de Sémery n'avait-il pas quitté Paris depuis près de quatre ans, alors qu'il était revenu à l'improviste pour trouver la mort dans des circonstances aussi bizarres qu'explicables ? Or, quatre ans d'absence équivalaient à une disparition définitive et quant on parlait de lui dans les cercles qu'il avait fréquentés, à peine si un ancien détail, après avoir cherché quelque peu dans sa mémoire : — Ah ! oui, Sémery ; ce garçon-là était trop amoureux, j'avais toujours prévu qu'il finirait mal... (La suite)